

Thierry SABOT, concessionnaire ACTIV TRAVAUX sur le Sud de Saint-Etienne

➔ « J'apporte aux particuliers une prestation globale » ←



8 Septembre 2009

Thierry Sabot, nouveau franchisé d'Activ Travaux

Management de projets, suivi de chantiers, relation clientèle, réelle autonomie : après une carrière technique au sein de différents groupes du Bâtiment et de la Distribution, Thierry Sabot a choisi de créer sa société.

Son cursus professionnel et son désir de se poser dans sa région natale l'ont naturellement conduit vers le courtage en travaux, et l'enseigne Activ Travaux



«Ce qui m'a convaincu, c'est l'approche commerciale d'Activ Travaux : une réelle écoute pour répondre aux attentes des clients et se caler dans leurs projets, tout faire pour rentrer dans leur budget. Des artisans qui ne paient ni droit d'entrée ni cotisation. Aucune obligation, seulement des relations transparentes et ouvertes ».

Des travaux de peinture à l'amélioration des performances énergétiques, Thierry Sabot a rapidement tissé un réseau de professionnels. Il s'est immédiatement entouré de compétences techniques extrêmement pointues, et notamment d'un maître d'œuvre au fait des solutions énergétiques.

« Chauffage et isolation : une clé de voûte dans notre région (1). Ce professionnel sait présenter toutes les solutions possibles, leurs atouts, leurs contraintes, planifier leur coût de revient. Il assure un suivi énergétique de l'installation pendant deux ans. »

Référencé par une quinzaine d'agences immobilières stéphanoises, Thierry Sabot a rapidement enquillé les rendez-vous. Une dizaine de chantiers sont déjà actés, des petits et des gros projets. Les premiers travaux démarrent ...

« J'apporte aux particuliers une prestation globale. Un service « plus » que les professionnels de l'immobilier sont ravis d'offrir à leurs clients. Je prends en main les projets de A à Z et propose des solutions objectives, en corrélation avec leurs envies et l'enveloppe budgétaire qu'ils ont prévu de consacrer. »

(1) : Pour mémoire : jusqu'au 31/12/2013, les particuliers peuvent s'appuyer sur l'Eco-PTZ pour réduire par 2 ou 3 leur consommation énergétique. Un éco-prêt réservé aux résidences principales et aux logements locatifs, dans la limite de 30.000 euros/logement.

**Thierry Sabot, Authière Services, courtier Activ Travaux :
5 rue des Mimosas 42240 Unieux**